



# Renforcement des capacités des populations clés à la participation

## Rapport du forum des populations clés

Tunis, le 30 avril 2015

### Introduction

Poursuivant ses efforts dans la consolidation du dialogue pays et la concrétisation de l'implication des populations clé dans la mise en œuvre de la prochaine subvention du CCM, ce dernier a organisé un forum avec des représentants des trois populations clés (HSH, UDI et PS) en marge de la réunion du CCM tenue le 30 avril 2015 à Tunis.

Selon la note conceptuelle (*annexe1 : note conceptuelle du forum*), les objectifs du forum étaient :

1. Echanger avec le CCM sur l'après soumission de la Note conceptuelle et l'approche à adopter concernant la circulation de l'information entre les membres représentant le groupe constitutif des populations clé et le CCM.,
2. Présenter une cartographie des interventions,
3. Proposer et valider le plan de travail proposé par le groupe constitutif des populations clé pour la prochaine phase.

Les travaux de ce forum ont été précédés par une réunion préparatoire avec les groupes concernés qui s'est tenue le 24 avril 2015 à Sousse et qui a permis de préparer les produits qui ont été l'objet du forum à savoir le plan du travail et la cartographie des populations clés (*cf le rapport de la réunion préparatoire*).

Cinquante huit (58) personnes dont les représentants des trois groupes des populations clés, ont participé au forum (*annexe 2 : liste des présents*). L'absence des représentants des ministères de la santé, de l'intérieur et de la justice a été remarquée.

### Méthodologie adoptée

Les principes directeurs adoptés pour ce forum étaient : (i) la participation active des groupes constitutifs des populations clés eux-mêmes dans la présentation des résultats de leurs travaux et (ii) l'interaction avec l'assistance au fur et à mesure de la présentation des produits.

Conformément aux objectifs du forum, les produits présentés étaient : (i) la cartographie de chaque population clé (*annexe 3 : cartographie des populations clés*) et (ii) le plan du travail (*annexe 4 : plan du travail*).

Un guide d'animation a été préparé par la modératrice (*annexe 5 : guide d'animation*).

## Déroulement et discussions

### A. La cartographie :

**1. UDI :** le représentant du groupe a présenté la cartographie des UDI en attirant l'attention sur le fait que celle-ci présente des zones d'ombre à cause de l'insuffisance de connaissances sur ces zones, laquelle insuffisance, est imputable selon lui, au manque de moyens de déplacement et de communication avec les UDI dans les régions.

Il a tiré la sonnette d'alarme en disant que si la société et l'Etat ne se mobilisaient pas urgemment, la propagation de l'usage de drogues dépasserait tout contrôle dans peu de temps facilitée par l'instabilité politique dans les pays voisins et la perméabilité des frontières.

Le sud tunisien en particulier a été jugé à haut risque dans les discussions alors que la cartographie était relativement muette dans cette zone indiquant l'urgence d'apporter un appui technique pour compléter cette cartographie.

Le représentant des scouts a informé l'assistance de la campagne d'information et de sensibilisation menées par cette organisation sur l'usage de drogues dans laquelle 250 leaders scouts sont impliqués et ce, dans le cadre du projet « Ambassadeurs de la paix ».

La représentante assistante de l'UNFPA à Tunis a félicité les UDI pour l'effort qu'ils ont accompli et a mis l'accent sur l'importance de compléter la cartographie moyennant un appui technique.

La présidente d'ATIOST aurait souhaité que la cartographie soit quantifiée par des pourcentages de répartition des UDI.

Le directeur du centre de défense et d'intégration sociale de Tunis (CDIS Mellassine) a invité les acteurs concernés par la lutte contre l'usage de drogues à collaborer avec les instances sociales et gouvernementales qui disposent d'informations et d'expérience dans ce domaine et a proposé de créer une instance nationale spécialisée dans la lutte contre l'usage des drogues.

#### Réponses des UDI :

- ✓ Les UDI n'ont pas les moyens de quantifier la distribution des UDI sur le territoire. Un appui technique aiderait à compléter la cartographie
- ✓ La collaboration entre les différents intervenants est importante mais les UDI ont peur des institutions gouvernementales à cause de la loi répressive.
- ✓ Les ONG devraient doubler d'effort pour toucher les UDI là où ils se trouvent à travers des éducateurs pairs exemplaires (l'éducateur pair ne peut être en aucun cas consommateur de drogues).

**2. TS :** commentant la cartographie après l'avoir présentée, la représentante des TS a attiré l'attention de l'assistance sur le caractère saisonnier de cette dernière et sur la mobilité des TS qui impose son actualisation au rythme des saisons.

Elle a souligné l'existence d'hôtels célèbres plus que d'autres dans le commerce du sexe bien que pratiquement toutes les zones touristiques aux alentours des hôtels soient des foyers privilégiés pour le commerce du sexe. Elle a insisté également sur l'existence du commerce du sexe dans les environs des universités et même au sein des foyers universitaires avec la complicité de concierges.

Ce dernier point a été vivement contesté par un des deux représentants des scouts tunisiens car selon lui, si le commerce du sexe touchait les étudiantes, cela signifierait une dégradation des mœurs qu'il refusait catégoriquement.

La représentante des PVVIH a saisi l'opportunité du forum pour rappeler que les TS vivant avec le VIH se trouvaient obligées de quitter ce travail alors qu'elles ne bénéficient d'aucune couverture sociale pour survivre.

Une enseignante a évoqué l'existence du commerce du sexe chez les mineures dans les collèges et a proposé de créer des réseaux de collaboration pour protéger ces élèves.

Un membre des populations clés a ajouté que des maisons closes ont fermé après la révolution et que l'on ne dispose plus d'information sur le devenir des TS qui travaillaient dans ces endroits. Il a rappelé à l'assistance que le préservatif n'est pas disponible dans les maisons closes.

*Réponses des TS :*

- ✓ Le fait de nier une réalité n'aide pas à améliorer les connaissances sur le phénomène du travail du sexe
- ✓ Les travailleuses du sexe aspirent à monter des projets en alternative au travail du sexe mais ne se sous estiment pas et ne manquent pas de fierté,
- ✓ L'ampleur du phénomène et sa dissémination à travers tout le pays impose la conjugaison des efforts dans l'amélioration des connaissances et la prévention.

**3. MSM :** le représentant des MSM a présenté une cartographie assez dense reflétant une bonne connaissance des lieux où se trouvent les MSM. Le nombre des MSM serait selon certaines sources élevé. Il a ajouté que l'initiation à la vie sexuelle d'après l'expérience de nombre de MSM commençait tôt et parfois même dans les colonies de vacances des couts et autres organisations.

Les interventions des participants ont été moins nombreuses qu'avec les autres groupes (beaucoup ont déjà quitté le forum en fin de journée) mais celle du représentant des scouts était remarquable par son intensité et le refus de croire à une initiation de la vie sexuelle entre garçons au sein des colonies des scouts et autres organisations.

*Réponses des MSM :*

- ✓ Les MSM saluent les populations clés pour le courage dont ils ont fait montre et pour avoir accepté de participer à ce type de forums,
- ✓ Les MSM regrettent de voir encore des réactions de rejet et de stigmatisation et proposent au CCM d'organiser des actions de renforcement des capacités des partenaires dans le domaine des droits humains.

## **B. Plan du travail :**

Un membre des populations clés a présenté le plan du travail qui comprend six activités justifiées comme suit:

**1. Elaboration des termes de référence des groupes** en vue de déterminer le cadre et le contenu de la mission des groupes. Les participants ont proposé pour cela un appui technique.

**2. Organisation de réunions périodiques trimestrielles** dont au moins deux avec le comité « Oversight OS». Il est proposé que les réunions avec le comité OS se déroulent avec tous les groupes rassemblés et que les deux autres réunions soient spécifiques à chacun des groupes. L'appui

financier a été jugé primordial pour l'organisation de ces réunions. A ce propos, les groupes ont soulevé le point concernant la non disponibilité de compte courant bancaire pour certaines personnes et donc l'impossibilité de bénéficier de couverture des frais de déplacement par chèque. Ils ont proposé de soulever ce point au CCM à l'occasion du forum. Ils ont également proposé que les suppléants participent avec les représentants permanents aux réunions du CCM.

**3. Identification de points focaux au niveau des régions :** les groupes se sont engagés à réaliser cette activité d'ici la fin de l'année 2015. Ils ont jugé cette activité capitale pour une meilleure connaissance de la répartition des populations clés sur le territoire, de leurs besoins ainsi que pour améliorer la communication intra et intergroupe. Le minimum serait au moins un point focal par grande région. Ils ont proposé que le CCM les appuie en moyens de communication pour assurer l'échange d'information entre les régions et le coordinateur de chaque groupe.

**4. Participation à l'actualisation de la cartographie :** Ils ont demandé à être appuyés par une assistance technique mais ont mis l'accent aussi sur le rôle fondamental des populations clés dans l'actualisation de la cartographie.

**5. Participation aux enquêtes sérocomportementales auprès des populations clés :** cette activité émane du constat que tous les groupes ont fait à propos des résultats des dernières enquêtes de 2014 (*voir les rapports correspondants*) et qui dit que les résultats de ces enquêtes seraient biaisés par la sélectivité des populations étudiées. Selon eux, les personnes ayant participé aux enquêtes étaient celles touchées par les éducateurs pairs et donc les résultats trouvés ne reflétaient pas la réalité. A cet effet, ils ont proposé de participer au comité de pilotage des enquêtes sérocomportementales avec au moins deux représentants de chaque groupe.

**6. Organisation d'un atelier annuel de renforcement des capacités des populations clés :** cette activité a été jugée indispensable pour les trois groupes qui ont besoin de mieux appréhender le fonctionnement du CCM, leur rôle dans la mise en œuvre du plan opérationnel 2015-17 mais aussi en raison d'un certain turn over qui est observé dans les groupes. L'appui technique est nécessaire pour la réalisation de cette activité.

A la suite de cet exposé, la parole a été donnée au directeur exécutif du CCM pour apporter des réponses aux questions soulevées par les populations clés :

- ✓ Concernant le paiement en cash, le CCM en tant qu'ONG respecte le règlement des ONG qui impose un plafond à 500D dans le retrait bancaire de l'argent cash. Ce montant peut servir à rembourser les frais de déplacement des personnes ne disposant pas de compte bancaire en priorité,
- ✓ Le suppléant ne peut pas assister aux réunions du CCM avec le représentant mais ce dernier est appelé à le mettre au courant de toutes les activités du CCM et à l'inviter à le remplacer en cas d'empêchement à assister aux réunions,
- ✓ Les quatre réunions annuelles des populations clés seront comme suit : (i) une réunion pour chaque population clé ; (ii) deux réunions avec le comité OS et (iii) un forum.
- ✓ Le plan du travail est réaliste mais il est proposé de décaler les échéances de mise en œuvre afin qu'elles coïncident avec le démarrage de la prochaine phase estimé pour le mois de septembre 2015.

Par ailleurs, un membre des populations clés a proposé de mobiliser des fonds pour financer les réunions périodiques et ne pas compter seulement sur le CCM.

## Recommandations

Les recommandations générales émanées des discussions peuvent être résumées comme suit :

- ✓ Renforcer la collaboration entre les ONG et les structures gouvernementales pour améliorer les connaissances sur les populations clés,
- ✓ Redynamiser le RANCS (réseau associatif national de lutte contre le sida)
- ✓ Continuer le processus entamé dans l'appui technique à l'actualisation de la cartographie des populations clés et mettre des estimations quantifiées à propos de la répartition des groupes dans les régions et localités dans la mesure du possible,
- ✓ Elaborer une cartographie des éducateurs pairs,
- ✓ Evaluer le travail des éducateurs pairs et définir un profil ou des profils adaptés aux spécificités des populations clés,
- ✓ Mettre en place de manière prioritaire une stratégie nationale de prévention et de prise en charge de la consommation de drogues.